L'UNSA Vous informe ! N°28

L'UNSA, PARTENAIRE DE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE

13/11/2026

Examen professionnel Secrétaire Administratif de Classe Supérieure (SACS) 2027

CONDITIONS POUR CONCOURIR

- Être secrétaire administratif de classe normale relevant du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,
- Être au moins au 6ème échelon du premier grade au 31 décembre 2027 et justifier à cette date, d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Consultez la note de lancement pour l'examen professionnel SACS :

en savoir

LES DATES A RETENIR

- Ouverture des inscriptions : **lundi 9 novembre 2026**.
- Fin des inscriptions : **jeudi 10 décembre 2026 à 18h** (heure de métropole) ;
- Modalités d'inscription : vous pouvez vous inscrire sur le portail du ministère ;
- Date limite pour déposer le dossier RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) en version dématérialisée sur BercyDoc : **vendredi 18 décembre 2026 avant minuit** (heure de métropole).
- Dates de l'examen professionnel oral : **à compter du lundi 25 janvier 2027 à Paris.**
- Le nombre de postes sera fixé ultérieurement.

NATURE DES EPREUVES

Cet examen professionnel se compose d'une unique épreuve orale d'une durée de 25 mn, qui se décompose en :

- Un exposé de 10 mn maximum sur votre expérience professionnelle, pour lequel le jury dispose de votre dossier RAEP ;
- Un entretien de 15 mn avec le jury, qui lui permettra de reconnaître les acquis de votre expérience professionnelle et d'apprécier votre personnalité, vos aptitudes et votre motivation à exercer les fonctions de SACS.

Au cours de cet entretien, le jury pourra vous interroger sur des questions de culture générale administrative et/ou relatives à l'administration dans laquelle vous exercez vos missions.

Toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire.

Le dossier RAEP est téléchargeable sur Alizé ou sur le site du ministère avec son guide de remplissage.

Ce dossier n'est pas noté.

INFORMATIONS

SG/SRH/SRH2B - Pôle concours – Immeuble Carré Rive Gauche – 173, rue du Chevaleret - 75 013 PARIS **à compter du 20 novembre 2026**.
Tél : 01 53 44 28 00 de 9h à 12h et de 13h00 à 17h30
Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr

Attention !

L'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription à l'examen professionnel.

Ne restez pas seuls pour préparer votre examen professionnel.
L'UNSA-Cefi est là pour vous aider à rédiger votre RAEP et vous préparer à l'oral.

Retrouvez nos informations sur notre site

SCANNEZ-MOI



UNSA-Cefi
Union Nationale des Syndicats Autonomes
Centrale Économie Finances Industrie
Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1
139, rue de Bercy - Télédoc 656
75572 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 53 18 60 92
Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr